

LDC WATCH

RAPPORT ANNUEL 2003

**Least Developed Countries Watch
juillet 2003**

CONTENU

Introduction	3
Engagement 1: Encourager une action axée sur la population	5
Engagement 2: Bonne gouvernance aux niveaux national et international	7
Engagement 3: Renforcer les capacités humaines et institutionnelles	9
Engagement 4: Mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation	11
Engagement 5: Renforcer le rôle du commerce dans le développement	13
Engagement 6: Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement	15
Engagement 7: Mobiliser des ressources financiers	17
Le rôle de la société civile et des ONG	19
Conclusion	20
Collaborations	22

Produit grâce au soutien financier du ministère suédois des affaires étrangères

INTRODUCTION

CONTEXTE

Dans les 49 pays les moins avancés (PMA), plus de la moitié de la population vit avec moins d'un dollar par jour. Ces pays font partie d'une catégorie onusienne de pays bien spéciale, lesquels bénéficient de programmes d'aide spéciaux en raison de leur pauvreté extrême.

En 2001, la Troisième Conférence des Nations Unies pour les PMA qui s'est tenue à Bruxelles a abouti au *Programme d'action de Bruxelles* comportant sept engagements devant être mis en œuvre d'ici 2010.

Ce programme comportait sept «engagements» conçus de manière à aider les PMA à résoudre leur problème de pauvreté.

1. Encourager une action axée sur la population ;
2. Bonne gouvernance aux niveaux national et international ;
3. Renforcer les capacités humaines et institutionnelles ;
4. Mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation ;
5. Renforcer le rôle du commerce dans le développement ;
6. Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement ;
7. Mobiliser des ressources financières.

Le rapport de LDC Watch décrit les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces engagements et souligne les questions essentielles qui se posent aux PMA et les mesures nécessaires pour faire avancer le «programme des PMA. » Il se fonde sur les rapports d'organisations de la société civile d'Asie, d'Afrique, du Pacifique, d'Europe et des Etats-Unis.

EXPLICATION DE LA MÉTHODOLOGIE

Le rapport de LDC Watch repose sur des questionnaires adressés aux ONG. Nous leur avons posé des questions relatives à chaque engagement sur les politiques des gouvernements et nous leur avons demandé de proposer des mesures complémentaires dans l'esprit de l'engagement.

Les rapports traduisent la situation sur le terrain de deux manières : premièrement, certaines ONG coopèrent étroitement avec leurs gouvernements, d'autres adoptent un rôle plus critique. Le rapport traduit cette différence : certaines ONG ont été d'un grand soutien aux plans et résultats des gouvernements, mais d'autres ont été déçues par ce qu'elles ont perçu comme un manque d'action.

Deuxièmement, le rapport montre comment les plans établis dans une arène internationale se déroulent dans les pays concernés. De petites différences sur le terrain ont une incidence beaucoup plus générale. De nombreuses ONG proposent une action très concrète : construire plus de routes, stabiliser la monnaie, réformer le système

fiscal, développer l'agriculture. D'autres ont une orientation plus internationale : diminuer les obstacles aux échanges et réformer les politiques de développement.

PREMIER ENGAGEMENT : ENCOURAGER UNE ACTION AXEE SUR LA POPULATION

Le premier engagement encourageait les pouvoirs publics à adopter des politiques permettant aux citoyens de participer à la lutte contre la pauvreté.

AFRIQUE

En Afrique, les ONG enregistrent une certaine activité. Les gouvernements **soudanais** et **béninois** ont créé des Forums nationaux pour mettre en œuvre leurs programmes nationaux. En **Angola**, le gouvernement a adopté une stratégie provisoire de lutte contre la pauvreté et a décentralisé l'administration d'Etat. Le gouvernement de **Sierra Leone** a adopté une nouvelle politique d'éducation prévoyant des dispositions spéciales pour les filles, une politique en matière de VIH/Sida et une politique relative aux sexes spécifiques qui, à voir l'optimisme des ONG, contribuera à donner aux femmes les moyens de se prendre en charge.

Les gouvernements de Zambie, du Malawi et de **Guinée-Bissau** ont élaboré des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CLSP). En outre, le gouvernement **zambien** a créé le Fonds social d'investissement zambien (ZAMSIF) avec les Fonds de la Banque mondiale qui, selon les ONG, remet en état les services de santé, d'éducation, d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

ASIE ET PACIFIQUE

Les ONG indiquent que le gouvernement du **Bangladesh** a préparé une version provisoire des CLSP et développe des infrastructures dans des villages d'une population moyenne de 30.000 individus. Dans les **Maldives**, le gouvernement a adopté une série d'initiatives, pas toujours dans le cadre du BPoA. Il a davantage aidé les populations provinciales et restructure actuellement les administrations locales, ce qui, selon les ONG, favorise le développement participatif. Malgré des améliorations dans les domaines de l'éducation et de la santé, la pauvreté est encore très présente.

Pour sa réponse, le gouvernement laotien a élaboré, de concert avec la Banque mondiale, un projet de Fonds pour la lutte contre la pauvreté (Poverty Reduction Fund Project (PRFP)) qui renforcera son plan quinquennal de développement (2001 – 2005) et réduira de moitié la pauvreté d'ici 2010. Le projet aide les villages pauvres à développer une infrastructure communautaire. Il gère et met en œuvre leurs investissements. Malheureusement, les ONG **népalaises** indiquent que leur gouvernement n'a pas été en mesure d'agir. Elles estiment que la frustration croissante aurait pu aggraver les troubles civils et les insurrections violentes qui sévissent dans le pays.

Les ONG font état de l'action des pouvoirs publics de **Samoa** pour mettre en œuvre le BPoA, notamment l'amélioration de l'accès au crédit et aux services économiques et sociaux. Les nouvelles réformes fiscales exemptent les denrées alimentaires des droits à l'importation.

La Confédération mondiale du travail (CMT), organisation internationale des syndicats, a interrogé ses membres sur le suivi du BPoA. D'après la CMT, il conviendrait d'accorder une place importante aux normes onusiennes mettant en avant le rôle essentiel des femmes dans la reconstruction et la recherche de la paix.

AUTRES MESURES NÉCESSAIRES

Des ONG ont fait les commentaires suivants et ont suggéré des mesures pour aider les populations à se prendre en charge et faciliter leur accès aux services publics :

- De nombreux programmes pâtissent de l'abstention des parties intéressées parce que les ONG n'ont pas la capacité d'intervenir en connaissance de cause. Il convient de développer les capacités locales afin que les ONG puissent intervenir dans les problèmes de gouvernance et de développement.
- Certaines ONG s'occupent des projets de développement et du financement par des bailleurs de fonds internationaux. Les communautés qui développent des projets avec une aide externe pourraient perdre le financement de l'Etat. C'est pourquoi elles sont réticentes à mettre en œuvre leurs propres initiatives. Ce problème pourrait être surmonté en renforçant la capacité des institutions communautaires à coordonner les fonds provenant de l'Etat et des donateurs.
- Bien que les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté prévoient une plus forte participation du public, le dispositif est trop lent et soumis à trop de conditions. Il faudrait les simplifier.

DEUXIEME ENGAGEMENT : BONNE GOUVERNANCE AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL

Le deuxième engagement encourageait d'une part une gouvernance transparente et responsable et d'autre part l'indépendance de la justice. Une obligation plus stricte de rendre des comptes, ainsi que l'amélioration des services, rassure les donateurs et les investisseurs quant à l'utilisation réelle de leurs fonds.

AFRIQUE

L'Afrique a recours au NEPAD (New Partnership for Africa's Development) pour encourager plus de transparence gouvernementale et utilise son système de «révision interne» pour gagner la confiance des investisseurs. La **Confédération mondiale du travail** observe que là où la bonne gouvernance s'accroît, les partenaires sociaux comme les syndicats ont plus de latitude, mais elle critique le fait que le NEPAD ne tienne pas compte de la problématique homme-femme.

En **Angola** où, selon les informations communiquées par les ONG, les revenus du pétrole ont «disparu» dans le passé, le gouvernement s'emploie à contrecarrer les critiques, par exemple en créant une page sur l'Internet sur ses activités financières. Mais celle-ci fait l'impasse sur l'obligation de rendre des comptes et la transparence. L'attitude du gouvernement face aux critiques concernant la corruption n'est pas de nature à favoriser la réconciliation nationale ou les investissements étrangers.

Au **Malawi**, le gouvernement a créé une commission des droits de l'homme, un ombudsman, une commission du droit et un bureau de lutte contre la corruption promeut avec quelques succès un système judiciaire accessible et indépendant. En **Sierra Leone** le gouvernement a mis sur pied une commission de lutte contre la corruption, des conseils sur les relations entre la police et la communauté et a révisé les mécanismes de coordination de l'aide et les procédures d'adjudication publique. Selon les ONG, la décentralisation des activités de l'Etat contribue à réintégrer les combattants, les personnes intérieurement déplacées (PID) et les réfugiés dans leurs communautés. Le nouveau gouvernement **zambien** poursuit en justice les anciens dirigeants (dont l'ex-président Chiluba) pour le pillage économique et a adopté une politique de «tolérance zéro» allant jusqu'au renvoi de hauts fonctionnaires convaincus de corruption. Les ONG locales estiment que cette politique pousse les dirigeants à agir de manière plus transparente et responsable.

ASIE ET PACIFIQUE

Au **Bangladesh**, les ONG mentionnent les promesses faites par le gouvernement de lutter contre la corruption, d'accroître la transparence et de veiller à ce que des instances comme le bureau de lutte contre corruption et la commission électorale soient indépendants du gouvernement. Néanmoins, aucune de ces mesures n'a été mise en pratique, ce qui serait dû, estiment les ONG, aux tergiversations du gouvernement. C'est malheureusement la même histoire au **Népal** où les ONG rapportent que l'inaction des pouvoirs publics se traduit par plus de corruption et une participation minimale du public.

Les ONG soutiennent que dans les **Maldives**, la corruption devient endémique et qu'elle s'étend au secteur industriel et commercial et à l'entreprise privée. Elles mentionnent également que la situation actuelle en Irak a porté atteinte à la crédibilité des Nations Unies et se traduit par une perte de confiance dans la démocratie.

Les ONG de **Samoa** indiquent que les budgets annuels sont désormais accessibles au public suite à l'adoption par le Forum des dirigeants des îles des Huit principes de bonne gouvernance. La participation des parties intéressées au développement de la politique s'améliore. Un code d'éthique à l'intention des titulaires d'une charge publique est en cours d'élaboration.

LES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT

L'Union européenne est le bailleur de fonds le plus important du monde pour les pays en développement. L'un de ses instruments principaux est l'Accord de Cotonou de 2000, un mécanisme prévu pour attribuer des fonds pour le développement aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (les ACP). Beaucoup de pays ACP figurent également parmi les pays les moins avancés. Dans le cadre de l'Accord de Cotonou, les gouvernements sont tenus de montrer à quoi ils utilisent réellement les fonds. C'est l'un des moyens par lesquels l'Union européenne coopère avec les gouvernements pour améliorer la bonne gouvernance et la transparence.

AUTRES MESURES NÉCESSAIRES

Les ONG ont fait les commentaires suivants sur les mesures nécessaires pour mettre en œuvre le deuxième engagement.

- Les pouvoirs exécutif et judiciaire devraient être séparés.
- Réviser les constitutions moribondes et abandonner les lois obsolètes. Moderniser les systèmes d'administration publique afin qu'ils deviennent plus efficaces et transparents.
- Les gouvernements devraient mettre en place une politique de tolérance zéro à l'encontre des fonctionnaires et politiciens corrompus. Les commissions de lutte contre la corruption devraient être habilitées à engager des poursuites.
- Utiliser le système fiscal pour promouvoir une bonne gouvernance et l'obligation de rendre des comptes.
- Améliorer les procédures pour les entreprises publiques. Scinder services collectifs et opérations commerciales.
- Mettre en place des mesures visant à améliorer la qualité et la disponibilité des renseignements statistiques. Les utiliser pour contribuer à promouvoir une bonne gouvernance.
- Nommer plus de femmes dans les instances délibératives.

TROISIEME ENGAGEMENT : RENFORCER LES CAPACITÉS HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES

Le troisième engagement demandait instamment aux gouvernements d'améliorer les services sociaux afin de contribuer à renforcer leur capacité humaine et institutionnelle.

AFRIQUE

Les ONG indiquent qu'au **Togo**, le gouvernement améliore les équipements sanitaires : construction d'installations sanitaires et meilleure gestion de l'eau. Les ONG estiment que cette mesure améliorera les conditions de vie des femmes et des enfants. En matière d'éducation, le gouvernement a accéléré la construction d'établissements scolaires et encourage les filles à fréquenter l'école. Les ONG indiquent qu'en **Angola** les services d'éducation et de santé destinés aux indigents sont encore très précaires. Le gouvernement concentre ses efforts sur des campagnes de vaccination contre la polio et la rubéole et a entamé un programme de construction d'écoles. Le **Malawi** offre un enseignement primaire gratuit, mais l'infrastructure est encore déficiente et beaucoup de filles abandonnent encore l'école. Les ONG **zambiennes** font savoir que le Projet ZAMSIF (Zambian Social Investment Fund with World Bank Funds) soutient la santé et l'éducation et que certaines améliorations apparaissent au niveau de l'infrastructure. En **Sierra Leone**, il existe des programmes spéciaux destinés aux enfants et aux adultes affectés par la guerre. Ces mesures ont permis d'améliorer l'accès à l'éducation, d'obtenir de meilleurs résultats aux examens publics et de proposer aux personnels de santé une formation complémentaire.

ASIE ET PACIFIQUE

Le gouvernement du **Bangladesh** a supprimé les frais de scolarité jusqu'au niveau du collège et pour les filles jusqu'au niveau du secondaire supérieur. Le résultat est que les filles s'inscrivent davantage et que les taux d'abandon sont en baisse. Les ONG **népalaises** rapportent que la politique de santé à long terme du gouvernement n'est pas mise en œuvre de manière efficace, que l'inscription scolaire n'est pas obligatoire et que l'enseignement est payant. Dans les **Maldives**, le gouvernement renforce les services de santé et d'éducation. Il recherche des fonds internationaux pour l'enseignement du troisième degré. Dans le domaine de la santé, les services du secteur rural sont en train de se développer et l'offre des services hospitaliers régionaux a augmenté.

A **Samoa**, les dépenses publiques de santé et d'éducation ont augmenté. Ces départements ont reçu les affectations d'APD les plus élevées. Les ONG notent que les gouvernements prétendent avoir dépassé l'ensemble des dix Objectifs de Développement du Millénaire.

AUTRES MESURES

Les ONG ont fait les commentaires suivants et proposé les mesures suivantes :

- Améliorer les indications de performance à l'intention des ministères de l'éducation et de la santé.
- Associer plus de femmes et de jeunes à la préparation des décisions relatives à ces services.
- Fournir des uniformes scolaires gratuits.
- Proposer des bourses pour encourager les filles à aller à l'école.
- Les ONG estiment que financer des services de base comme la santé et l'éducation avec des fonds empruntés pourrait susciter des problèmes à long terme dans la mesure où les pouvoirs publics s'en tirent à bon compte. Au contraire, ils devraient être contraints d'engager eux-mêmes les ressources appropriées.
- Dans les pays où l'enseignement du troisième degré est en cours de développement, les offres d'emplois pour des postes hautement qualifiés devraient être plus nombreuses afin de retenir dans le pays les étudiants ayant obtenu des diplômes de haut niveau.

QUATRIEME ENGAGEMENT : METTRE EN PLACE LES CAPACITES DE PRODUCTION NECESSAIRES POUR QUE LES PMA BENEFICIENT DE LA MONDIALISATION

Cet engagement exposait les mesures visant à mobiliser des ressources intérieures et des capitaux étrangers et à élaborer de nouvelles politiques de sécurité alimentaire et de développement rural.

MOBILISER DES RESSOURCES FINANCIÈRES

AFRIQUE

Les ONG estiment qu'en **Zambie** la croisade du gouvernement contre la corruption a encouragé l'investissement étranger direct et l'aide publique au développement. Le fisc zambien a amélioré le recouvrement de l'impôt et encourage l'investissement étranger. En **Sierra Leone**, les ONG mentionnent la stratégie de redressement national du gouvernement, alors qu'en **Angola**, la société civile estime que le gouvernement ne crée pas un environnement favorable à l'investissement étranger direct. Le gouvernement du **Malawi** stimule l'infrastructure locale, mais selon les ONG, malgré les efforts des pouvoirs publics, les populations indigènes sont plus pauvres qu'il y a dix ans.

La **CMT** voit dans le NEPAD un mécanisme favorable à l'investissement étranger. Elle estime néanmoins que le NEPAD devrait prévoir les conditions pour la création d'un bon emploi.

ASIE ET PACIFIQUE

Les ONG indiquent qu'au **Bangladesh** le gouvernement a maintenu des fonds d'Etat pour les opérations d'open market en période de difficultés économiques. Le gouvernement des **Maldives** a adopté de nouvelles initiatives visant à stimuler les finances intérieures et a recours à l'APD et l'IED pour stimuler son économie. Le gouvernement de **Samoa** encourage les partenariats des secteurs public et privé et améliore ses systèmes financiers par le biais de son Programme de libéralisation financière de 1998, mais les ONG estiment que le libéralisme commercial nuit à l'industrie locale.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

AFRIQUE

Les ONG **togolaises** indiquent que leur gouvernement crée et forme des comités de développement de village et des comités agricoles. Selon les ONG **angolaises**, tous les nouveaux programmes de sécurité alimentaire du gouvernement sont mis sur pied avec des fonds provenant d'organisations multilatérales comme la Banque mondiale et des agences des Nations Unies. Elles attendent les résultats. En **Zambie**, les autorités ont adopté des mesures de soutien agricole, notamment subventions ou stratégies de

marketing. Selon les ONG, pour la première fois depuis des années, le pays se suffirait à lui-même en matière de production alimentaire. Le gouvernement de **Sierra Leone** a donné la priorité à la sécurité alimentaire et au développement rural. Les pouvoirs locaux sont chargés du développement rural.

ASIE ET PACIFIQUE

Les ONG **népalaises** indiquent que le gouvernement concentre ses ressources sur la construction de ses possibilités de défense et elles se demandent si les troubles sociaux pouvaient être engendrés par l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Au **Bangladesh**, les importations de semences alimentaires et les droits de douane à l'exportation ont été assouplis. Les ONG des **Maldives** indiquent que le pays parvient un peu à renforcer sa sécurité alimentaire et développe deux nouveaux centres de croissance (ports et aéroports internationaux.) Le gouvernement de **Samoa** a revitalisé la culture du taro (une importante récolte dévastée par la brûlure helminthosporienne) et a repris ses exportations.

COMMENT LA MONDIALISATION PEUT-ELLE AIDER LES PAYS LES MOINS AVANCÉS ?

Les ONG ont fait les propositions et commentaires suivants sur le point de savoir si la mondialisation pouvait profiter aux PMA :

- Les ONG ont estimé que les petits PMA ayant des ressources limitées, peu de secteurs économiques et des ressources humaines restreintes ne pouvaient pas profiter de la mondialisation. Les pays ayant des caractéristiques socio-économiques similaires devraient faire pression collectivement pour une quote-part légitime.
- Réactiver le commerce rural des PMA. Un élément connexe essentiel est de supprimer les subventions agricoles dans les pays développés.
- Les gouvernements devraient mettre en place des mesures pour compenser l'impact de la mondialisation par une facilité d'ajustement structurel afin d'améliorer la compétitivité.
- Dans les pays les moins avancés, les producteurs devraient bénéficier d'une formation afin d'améliorer la qualité de leurs produits, ce qui favoriserait les ventes sur le marché international.
- La mondialisation devrait refléter les conditions locales spécifiques. Une stratégie «unique pour tous » ne peut aider les PMA pris individuellement.

CINQUIEME ENGAGEMENT : RENFORCER LE RÔLE DU COMMERCE DANS LE DÉVELOPPEMENT

Cet engagement proposait d'intégrer le commerce dans les politiques nationales de lutte contre la pauvreté et d'encourager la coopération sous-régionale et régionale (Sud-Sud).

INTÉGRER LE COMMERCE DANS LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

AFRIQUE

La guerre civile en **Angola** a encore une fois entravé le développement. Selon des sources non gouvernementales, les routes et les ponts sont tellement endommagés qu'il faut les remettre en état avant que le commerce ne puisse appuyer le développement. La **Sierra Leone** a recours à l'Initiative AGOA (Loi américaine sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique) aux termes de laquelle 38 pays d'Afrique subsaharienne, dont 25 PMA, sont éligibles pour les préférences tarifaires. Au **Malawi** et en **Zambie**, les ONG estiment que les gouvernements ne font pas suffisamment d'efforts pour accroître le commerce en vue du développement. En **Zambie**, les producteurs doivent développer les marchés pour leurs marchandises.

ASIE ET PACIFIQUE

Au **Bangladesh**, au **Népal** et dans les **Maldives** les ONG indiquent que leurs gouvernements n'ont pris aucune décision importante pour intégrer le commerce dans les stratégies de développement. Le gouvernement de **Samoa** dispose d'un cadre macro-économique stable avec le secteur privé et est en train de développer des créneaux comme l'écotourisme.

La question de l'accession à l'OIT est importante pour de nombreux PMA. Le gouvernement de Samoa a développé ses possibilités de formation pour préparer Samoa à l'accession à l'OIT. Un autre PMA du Pacifique, **Vanuatu**, a posé sa candidature en 1995 pour devenir membre de l'OIT, mais a décidé en 2001 qu'il ne pourrait satisfaire aux exigences élevées des pays industrialisés et n'a donc pas maintenu sa candidature.

ENCOURAGER LA COOPERATION SOUS-REGIONALE ET REGIONALE

AFRIQUE

Les gouvernements ont été très diligents en la matière. Le gouvernement **zambien** agit par l'intermédiaire de plusieurs organisations régionales, ce qui peut impliquer une concurrence ou de doubles emplois. L'**Angola** est également intégrée dans la zone de libre échange de la SADC.

ASIE ET PACIFIQUE

Le **Bangladesh**, les **Maldives** et le **Népal** se sont engagés politiquement à renforcer l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) et l'Association de libre-

échange d'Asie du Sud. Néanmoins, les ONG craignent que les avantages ne profitent pas aux populations indigentes des petits pays. Les **Maldives** nouent bilatéralement des liens commerciaux solides avec les pays voisins, l'Inde et le Sri Lanka.

Le gouvernement de **Samoa** est membre de la zone de libre-échange du Pacifique. Mais **Pacific Network on Globalisation** se préoccupe du fait que le PICTA (Accord commercial des pays insulaires du Pacifique) pourrait avoir une incidence sociale nocive pour les pays insulaires.

QUELLES AUTRES MESURES DEVRAIENT ÊTRE PRISES POUR RENFORCER LE COMMERCE DANS LE DÉVELOPPEMENT ?

Les ONG ont émis les commentaires et suggestions suivants :

- Les gouvernements devraient créer des plans de formation au renforcement de la capacité afin d'assurer une production rentable, la fiabilité et les bonnes relations commerciales.
- Les gouvernements devraient alléger la bureaucratie dans les accords commerciaux régionaux.
- Les gouvernements devraient réduire au maximum les frais de transport entre PMA, notamment entre Etats insulaires.
- Veiller à la stabilité de la monnaie nationale utilisée pour les accords commerciaux.
- Les gouvernements et les réseaux commerciaux locaux devraient concevoir des politiques commerciales viables et liées au développement afin d'orienter les activités commerciales locales et internationales.
- Les PMA devraient être en mesure d'accéder à l'OIT à des conditions qui ne seraient pas moins favorables que celles des membres actuels.
- Toutes les subventions à l'exportation des pays industrialisés devraient être supprimées progressivement dans la mesure où elles leur permettent de faire concurrence à des conditions inéquitables.

SIXIEME ENGAGEMENT : REDUIRE LA VULNERABILITE ET PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

Le sixième engagement visait à réduire la vulnérabilité des PMA aux catastrophes naturelles et à les préserver de la dégradation de l'environnement.

AFRIQUE

Ceci est d'autant plus important pour les PMA d'Afrique australe qui ont connu une sécheresse prolongée et de terribles inondations. Le gouvernement zambien a bien créé un Conseil de l'environnement, mais en raison d'une législation inappropriée qui ne lui confère pas de pouvoirs d'action, celui-ci n'a qu'un impact limité. En **Angola**, la dégradation de l'environnement se poursuit, notamment dans les zones urbaines. Le **Tchad** a créé un bureau des eaux pour contribuer à surmonter les sécheresses qui sévissent périodiquement dans le pays.

ASIE ET PACIFIQUE

Les ONG indiquent que le gouvernement du **Bangladesh** a préparé une version provisoire d'un plan national de gestion des eaux pour lutter contre les inondations en milieu urbain, mais il semble qu'au **Népal** on ne soit parvenu qu'à de faibles résultats. Aux **Maldives**, les ONG indiquent que des mesures de protection de l'environnement sont incorporées aux directives relatives aux projets de construction. A **Samoa**, tous les projets de développement d'un montant élevé font l'objet d'une évaluation de l'impact sur l'environnement et le gouvernement renforce la coordination entre les projets de développement et le Plan national.

La **CMT** fait remarquer que le fait d'extraire des ressources naturelles et l'agriculture intensive orientée vers l'exportation affectent gravement l'environnement. Mais comme les PMA sont tributaires des recettes étrangères, ils ne sont pas bien placés pour imposer des conditions de contrôle sur ces activités.

MESURES PRISES PAR DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT

Le Sommet de la Terre s'est tenu à Johannesburg en 2002, un an après la Conférence sur les PMA et ici, l'Union européenne a établi des accords de partenariat sur l'environnement avec des pays en développement, notamment des PMA.

QUELLES AUTRES MESURES FAUDRAIT-IL ADOPTER POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ?

Les ONG ont présenté les mesures nationales et internationales suivantes.

- Meilleure application de la législation actuelle, assortie d'amendes adéquates.
- Plus forte participation des communautés à la gestion de leurs ressources naturelles.

- La pauvreté a des conséquences considérables pour l'environnement, aussi la lutte contre la pauvreté se traduira par une meilleure protection de l'environnement.
- Appliquer une clause «pays pollueurs » pour l'extraction de ressources naturelles.

SEPTIEME ENGAGEMENT : MOBILISER DES RESSOURCES FINANCIERES

STIMULER L'INVESTISSEMENT INTERIEUR ET ETRANGER

Le septième engagement soulignait la nécessité de mobiliser des ressources financières, notamment ressources intérieures, efficacité de l'aide, réduction de la dette extérieure et stimulation de l'investissement étranger. Les ONG avaient tendance à douter du succès des pays sur ce point.

STIMULER L'INVESTISSEMENT INTERIEUR ET ETRANGER

AFRIQUE

En **Angola**, les ONG ont estimé que le gouvernement n'avait pas réussi à mobiliser des investissements directs parce que l'environnement local, pour des raisons d'instabilité ou de corruption, n'était pas attractif. La **Zambie** a introduit la loi sur l'investissement pour encourager l'investissement, mais le manque d'infrastructures dissuade les bailleurs qui investissent des fonds à long terme. Le gouvernement du **Malawi** a perfectionné le recouvrement de l'impôt et a pris des mesures pour renforcer ses autorités fiscales, mais les ONG estiment que les dépenses publiques ne sont pas suffisamment transparentes.

ASIE ET PACIFIQUE

Certains gouvernements d'Asie du Sud-est ont engagé des programmes de réforme fiscale. Au **Bangladesh**, le gouvernement a recours à la TVA pour augmenter les recettes et a également lancé un programme de réforme bancaire. Le gouvernement **népalais** a créé une commission de haut niveau pour éliminer la corruption qui gangrène la fonction publique.

Une autre approche parmi les petits PMA, comme les **Maldives**, a été de développer les services bancaires et de stimuler l'investissement économique en fournissant des crédits à des conditions favorables. **Samoa** a pris le chemin du secteur privé en utilisant les programmes de libéralisation du secteur financier pour stimuler la concurrence et diminuer les taux d'intérêt, et laisser aux banques plus de latitude pour fixer les taux d'intérêt (prêts et rémunération des dépôts.)

AFRIQUE

Le gouvernement **zambien** promeut une croissance économique plus rapide en soutenant le secteur agricole, mais les résultats restent encore faibles. Le gouvernement du **Malawi** encourage l'investissement étranger direct et d'autres flux financiers privés, mais les ONG estiment que le contrôle exercé sur ces activités devrait être plus sévère.

ASIE ET PACIFIQUE

Au **Népal**, les ONG attendent toujours que la commission de lutte contre la pauvreté prévue par le gouvernement entre en fonction, mais les plans du gouvernement ne sont pas dotés de mécanismes appropriés ou de ressources adéquates. Dans certains PMA asiatiques, vu l'absence d'un environnement approprié à l'investissement, aucun plan n'est prévu pour attirer l'investissement étranger.

Le gouvernement des **Maldives** encourage l'investissement dans la pêche et le tourisme, malgré les faibles ressources économiques et humaines qui en résultent.

La **CMT** observe que de nombreux programmes de réforme supposent un partenariat entre l'Etat et le secteur privé. Elle mentionne également que la taxe sur les transactions financières (TaxeTobin) ne s'est pas concrétisée, bien qu'approuvée par les gouvernements de plusieurs PMA.

AUTRES MESURES POUVANT CONTRIBUER À MOBILISER DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Une fois de plus, les ONG intervenant sur le terrain formulent un certain nombre de propositions et commentaires concrets pour aider à mobiliser des ressources financières.

- Créer des institutions de crédit proposant un crédit à des conditions abordables.
- Créer un bon cadre national de réglementation
- Accroître l'efficacité et l'équité des systèmes de recouvrement de l'impôt et augmenter l'assiette de l'impôt.
- Accroître la vitesse de transfert de l'information aux banques et auprès du public.
- Dans les PMA insulaires qui encouragent le tourisme, transférer la propriété des centres touristiques à des entreprises afin qu'elles émettent des actions en bourse, ce qui générera de la croissance et améliorera la distribution des profits.

LE ROLE DE LA SOCIETE CIVILE ET DES ONG

Un certain nombre d'organisations de la société civile et d'ONG ont organisé des activités depuis la fin de la Conférence. Celles-ci sont décrites ci-dessous.

AFRIQUE

L'ADRA (Agence adventiste internationale de secours et de développement) propose en Angola un renforcement de la capacité et une formation aux personnels des ONG et des organisations de la société civile, ainsi que dans les secteurs les plus pauvres et exclus. Au **Burkina Faso**, les organisations de la société civile ont organisé une réunion peu après la Conférence de Bruxelles à laquelle ont été invités des ONG, le gouvernement et de nombreuses agences internationales. Le **Réseau commercial zambien** intervient dans le groupe de travail national zambien pour la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou ACP-UE et organise des ateliers en la matière.

La Confédération mondiale du travail (CMT) a organisé en décembre 2001 un séminaire à l'intention des PMA africains au Togo et a assuré le suivi de l'intégration des plans des PMA dans les différents accords.

ASIE ET PACIFIQUE

Le Centre pour la concertation des politiques (Centre for Policy Dialogue (CPD)) au Bangladesh a organisé un important forum international de la société civile sur le commerce à Dhaka, à la veille de la réunion des ministres du commerce des PMA qui s'est tenue en mai 2003, afin de préparer une déclaration commerciale de la société civile des PMA pour la réunion de l'OMC à Cancun. Aux Maldives, **SHE (Society for Health Education)** a construit des centres communautaires pour les services de santé et pour aider les membres des communautés à élaborer des programmes de développement. **Rural Reconstruction Nepal** a contribué à former l'organisation régionale de la société civile de lutte contre la pauvreté, l'Alliance d'Asie du Sud pour l'élimination de la pauvreté (SAAPE), laquelle complète l'ASACR.

SUNGO (The Samoa Umbrella for Non Government Organisations) est membre des divers forums sur la biodiversité. Il travaille également en coopération avec le Programme régional d'environnement du Pacifique sud (SPREP) à la création de projets communautaires sur l'environnement durable et la biodiversité.

CONCLUSION

LES ONG ET LA SOCIÉTÉ CIVILE PRÉVOIENT DE JOUER UN RÔLE IMPORTANT DANS LE DÉVELOPPEMENT

En montrant le travail réalisé sur le terrain, le rapport fait la démonstration du rôle important que les ONG et la société civile jouent dans le développement. Cela illustre la pertinence de l'approche 'de la base au sommet', une approche que les gouvernements devraient encourager.

Ce rapport montre que les gouvernements n'ont rien à craindre des ONG. Le BPOA a encouragé la société civile à s'impliquer dans le développement des PMA, mais beaucoup de gouvernements ne connaissent pas bien les ONG. Elles peuvent cependant jouer un rôle constructif en faisant en sorte que les politiques soient mises en œuvre sur le terrain et en étant le moteur du changement.

DÉVELOPPEMENT APRÈS LES CONFLITS

Dans beaucoup de PMA et notamment dans les PMA africains, la consolidation de la paix, la réconciliation nationale et le redressement sont les aspects les plus importants. De nombreux engagements, comme le développement d'une infrastructure pour le commerce ou de perspectives économiques, ne peuvent être mis en œuvre avant que ces éléments ne soient en place. Cet aspect doit être pris en considération quand on apprécie les progrès réalisés. Dans l'avenir, les plans devraient prévoir la prévention des conflits, l'interdiction des ventes d'armes et le redressement après les conflits.

RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ

Beaucoup d'ONG montrent la nécessité de renforcer la capacité des citoyens. Le BPOA a proposé d'englober la société civile dans les plans du gouvernement, mais de nombreuses ONG n'en ont pas la capacité ou les connaissances. Des ateliers de renforcement de la capacité ou des connaissances leur donneraient les aptitudes nécessaires pour participer et leur permettraient d'entamer un dialogue constructif avec les gouvernements.

LIBRE-ÉCHANGE

Certaines ONG sont d'avis que le commerce est le moyen d'éliminer la pauvreté d'un pays. Néanmoins beaucoup d'entre elles ont évoqué l'inégalité qui règne dans les négociations de l'OMC. La levée des barrières commerciales n'améliore pas automatiquement l'aptitude au commerce des PMA, puisque ceux-ci sont en position de faiblesse et peuvent être les destinataires de produits bon marché, de qualité inférieure et au rabais. Pour empêcher cela, il convient de mettre en place des règlements internationaux stricts et un contrôle efficace.

DISPARITÉ CROISSANTE DES REVENUS

La disparité croissante des revenus est un fait dans beaucoup de PMA. Tout en agissant pour accroître le commerce et l'investissement étranger, les gouvernements doivent

mettre en place des structures pour éviter la perte des ressources locales au profit d'entreprises extérieures et empêcher que l'écart ne grandisse entre les riches et les pauvres de leur pays.

SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Le succès du Programme d'action de Bruxelles dépend du soutien des partenaires du développement. La concurrence entre les PMA et les pays industrialisés sera toujours inégale si les PMA sont tributaires de la bonne volonté des pays industrialisés d'accroître l'aide, de réduire les barrières et de proposer concrètement un soutien.

En ce qui concerne les ONG : pour les PMA, l'effet de levier des ONG s'accroît quand elles forment des alliances solides avec des ONG internationales qui feront progresser leur programme dans des rencontres comme le G8, le Club de Paris et avec les institutions financières internationales. Elles doivent donc renforcer ces alliances.

ETABLIR UN LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES DES NATIONS UNIES

Un certain nombre d'aspects du Programme d'action des PMA sont similaires à ceux de la Campagne pour les Objectifs de Développement du Millénaire. Il conviendrait de mettre en place des mesures permettant de coordonner ces programmes afin d'éviter les doubles emplois. Cette remarque s'applique aussi bien aux gouvernements, qu'aux agences et aux ONG.

IMPORTANCE D'UN SUIVI ONG

LDC Watch a été créé pour appuyer et coordonner l'action des ONG et intensifiera ce rôle au fur et à mesure que l'action se développera. Les rapports suivants susciteront plus de réponses détaillées des ONG des PMA lorsqu'elles verront l'effet que celui-ci produit. La publicité et l'activité que les ONG génèrent aux niveaux national et international contribueront à souligner l'importance de mettre en évidence la particularité du groupe des PMA et les besoins particuliers qui sont les leurs.

LDC Watch
Juillet 2003

COLLABORATIONS

Nous remercions les organisations suivantes qui ont contribué à ce rapport.

ORGANISATIONS NATIONALES

Angola:	The Adventist Development and Relief Agency (ADRA)
Bangladesh :	The Centre for Policy Dialogue (CPD) Community Development Library (CDL)
LaoPDR	Enterprise Development Consultants Co.
Malawi:	Civil Liberties Committee (CILIC)
The Maldives:	Society for Health Education (SHE)
Nepal:	Rural Reconstruction Nepal (RRN)
Samoa:	The Samoa Umbrella for Non Government Organisations (SUNGO)
Sierra Leone:	Sierra Leone Association of NGOs (SLANGO)
Togo:	Hydrautex-Togo
Zambia:	Zambian Trade Network

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

La Confédération mondiale du travail (CMT)
ActionAid Alliance